



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240328-01

AR Prefecture

063-200070712-20240328-DBC20240328_01-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024 à 13H

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 21 MARS 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 Mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Philippe CÂYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Georges LOPEZ, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Bernard VIGNAUD, Philippe BLANCHOZ, Jean Eric GARRET, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE REHABILITATION GROUPEE
2024 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Rapporteur : Thomas BARNERIAS, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président ;

Vu la délibération n°20181108-27 en date du 8 novembre 2018 portant création et adoption des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération n°20200917-18 en date du 17 septembre 2020 portant la modification des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

14

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 16

AR Prefecture

063-200070712-20240328-DBC20240328_01-DE

Reçu le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

Considérant que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme apporte des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre de programmes d'opérations groupées ;

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 24 000 euros du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 12 installations d'assainissement non collectif (soit 2 000€ maximum par installation).
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 16

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 15

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 14

Pour : 15

Membres présents sans voix délibératives : 1

Contre : 0

Représentés : 2

Non participation : 1 :
B. LORTON

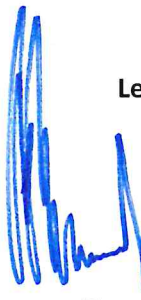
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

